

Les défaillances d'entreprises au Maroc ont augmenté de 28% au premier trimestre, selon Inforisk

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-04-2023 09:44:21

Selon les chiffres recueillis auprès d'Inforisk, le nombre de défaillances d'entreprises au premier trimestre 2023 a atteint 3.830, soit une hausse de 28% par rapport à la même période en 2022.

Les chiffres révèlent la fragilité du tissu économique, les faillites touchant essentiellement les très petites entreprises (98,8%) et très peu de PME (1,1%) ou de grandes entreprises (seulement 0,1%). Les secteurs particulièrement touchés sont le commerce (33%), suivi de l'immobilier (20%) et le BTP (17%).

Par villes, Casablanca est impliquée à elle seule dans plus du quart des défaillances (26%), suivie de Rabat (8%), Marrakech (7%) et Fès (6%).

La tendance devrait se poursuivre en 2023, selon Inforisk, qui table sur un total de 15.000 défaillances, contre 12.397 en 2022, soit une hausse de 20%.

Une entreprise est dite en situation de défaillance (ou en état de cessation de paiement) lorsque son actif ne permet plus de couvrir son passif. En d'autres termes, l'entreprise n'a plus la capacité d'honorer ses obligations financières auprès de ses fournisseurs, des établissements de crédit, de ses employés ou encore de l'Etat.

Dès lors qu'une entreprise entre en défaillance, son dirigeant dispose d'un délai légal pour procéder à un dépôt de bilan auprès du tribunal de commerce.

À l'issue de la réception de l'état de cessation de paiement, le tribunal de commerce décide de la procédure collective la plus adaptée à la situation de l'entreprise (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...).

Le360